Édition spéciale – juillet 2020

Tour d'horizon :

Bulletin communautaire du projet Côté Gold

Un message du président et chef de la direction d'IAMGOLD, Gord Stothart

Aujourd'hui, nous avons annoncé une excellente nouvelle : nous irons de l'avant avec la construction du projet Côté Gold.

Ce projet aura une incidence transformatrice sur IAMGOLD et deviendra une pierre angulaire de l'industrie pour la communauté de Gogama, dans le nord de l'Ontario, et les environs. IAMGOLD travaille diligemment sur le projet Côté Gold depuis plus de 8 ans. Nous avons travaillé assidûment pour faire progresser le projet au cours de la dernière année et demie, depuis que l'étude de faisabilité est terminée. Nous avons poursuivi notre exploration dans la région et sommes ravis de la découverte de la nouvelle zone Gosselin.

Depuis qu'il s'est joint à nous en 2017 pour ce projet, Sumitomo Metal Mining Co. est un partenaire en coentreprise enthousiaste et diligent. En raison de nos valeurs et principes communs, nous prévoyons qu'il s'agira d'un partenariat durable et rentable.

Nous avons aussi mis sur pied un robuste cadre de consultation avec nos partenaires des Premières Nations : la Première Nation de Mattagami et la Première Nation Flying Post. Au fil des années, l'équipe du projet Côté Gold et nos partenaires des Premières Nations ont collaboré pour s'assurer qu'en plus des risques que nous prenons dans le cadre de ce projet, il y a aussi des récompenses. Nos engagements mutuels sont basés sur la confiance, le respect et la transparence. Nous avons posé de solides bases qui encourageront la collaboration, dans l'intérêt de tous, pendant très longtemps.

Nous sommes reconnaissants du soutien des communautés à Timmins, à Sudbury et à Gogama. Comme vous, nous sommes enthousiastes à l'égard de ce que ce projet apportera et nous sommes impatients de travailler ensemble et de saisir ces occasions.

L'éducation et les perspectives économiques pour nos communautés sont importantes à nos yeux. Nous entretenons déjà des liens étroits avec l'Université Laurentienne et nous nous attendons à développer d'autres relations similaires dans le nord de l'Ontario.

Les difficultés découlant de la pandémie de la COVID-19 se font ressentir différemment d'une personne à une autre. Nous espérons que ce projet contribuera à stimuler l'économie de la région. Pour IAMGOLD et ses nombreux entrepreneurs et fournisseurs, ce projet représente une occasion de regagner du terrain.

À Côté Gold, nous adopterons la technologie et transcenderons les modèles traditionnels d'exploitation minière. Nous rehausserons la transparence, la flexibilité et l'adaptabilité. Le projet Côté Gold est conçu pour utiliser les technologies de pointe en transport et forage autonomes et ainsi faire partie des mines de classe mondiale.

Ce projet est transformateur à plusieurs égards : pour l'entreprise, nos communautés, nos partenaires des Premières Nations et en coentreprise, nos employés actuels et potentiels, ainsi que les entreprises locales. Nous vous invitons chaleureusement à nous rejoindre dans notre parcours pour bâtir Côté Gold!

P. Gordon Stothart
Président et chef de la direction
IAMGOLD Corporation

Qu'est-ce que le projet Côté Gold et qui est IAMGOLD ?

Le projet Côté Gold est un projet minier situé dans le nord de l'Ontario.

Il se trouve à environ 20 km au sud-ouest de Gogama, à 130 km au sud-ouest de Timmins et à 200 km au nord-ouest de Sudbury. L'accès actuel au site se situe à 6 km à l'ouest de la route 144.

Une fois en exploitation, le projet comportera une mine à ciel ouvert, une usine de traitement de minerai, un empilement des stériles, un parc à résidus, un complexe de logements, un complexe administratif et d'autres bâtiments et infrastructures associés.

La fosse à ciel ouvert prévue aura une longueur d'environ 1 600 mètres, une largeur de 1 250 mètres et une profondeur finale de 500 mètres. Il est attendu qu'une fois en production, la mine traitera approximativement 36 000 tonnes par jour.

Côté Gold sera l'une des premières mines au Canada avec une fosse à ciel ouvert desservie à l'aide de camions et de foreuses autonomes.

Le projet emploie actuellement environ 40 personnes réparties dans divers bureaux d'IAMGOLD. Elles travaillent au site, à Sudbury, à Toronto et à Montréal. Le recrutement débutera bientôt pour la direction des opérations.

IAMGOLD est une société aurifère basée à Toronto qui exploite trois mines sur trois continents, notamment la mine Essakane au Burkina Faso, la mine Rosebel au Suriname, et la mine Westwood au Canada.

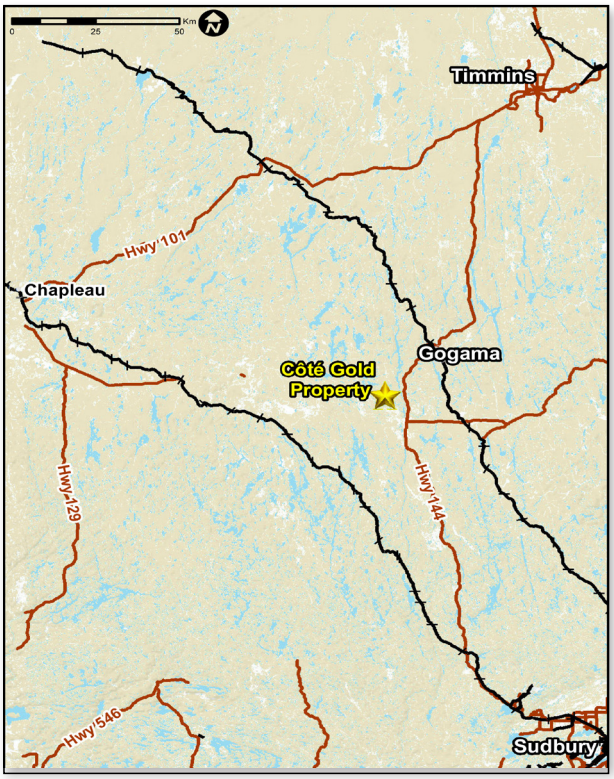

Le projet Côté Gold consiste en une mine aurifère à ciel ouvert proposée qui est située à environ 20 km au sud-ouest de Gogama et à 130 km au sud-ouest de Timmins. Le Projet est une coentreprise d'IAMGOLD et de Sumitomo Metal Mining Co.

Elle développe le projet Boto, au Sénégal, et compte aussi des projets d'exploration à proximité des mines existantes et des projets d'exploration primaires situés dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud.

IAMGOLD est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable en respectant des normes élevées en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Elle emploie environ 5 000 personnes.

Entrepreneurs et fournisseurs actuels

Wood Canada est l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et gestion de construction (IAGC) et est responsable de gérer le processus d'appel d'offres.

Wood détermine les entrepreneurs potentiels et envoie une déclaration d'intérêt pour une offre spécifique, ainsi que les documents de présélection nécessaires. IAMGOLD ne communique pas publiquement les occasions d'affaires sur le marché. Elle compte sur les entrepreneurs invités pour contacter leurs sous-traitants et fournisseurs.

Les entrepreneurs suivants sont actuellement engagés par le projet :

- Caron Equipment Inc.
- Flying Post Camp and Logistics
- Valard Construction LP
- Scott Steel Erectors Inc.
- Canadian Shield Consultants Agency Inc.
- G4S Secure Solutions
- Bell Canada

Les partenaires de l'entente sur les répercussions et les avantages (ERA) célèbrent l'annonce du projet

IAMGOLD reconnaît que le projet se situe sur le territoire couvert par le Traité no 9 et le territoire traditionnel que la Première Nation de Mattagami et la Première Nation Flying Post utilisent et ont historiquement utilisé à des fins traditionnelles, et que le territoire revêt une importance environnementale, culturelle, économique et spirituelle pour les communautés des Premières Nations.

Depuis le début de la planification du projet Côté Gold en 2012, IAMGOLD consulte ouvertement la Première Nation de Mattagami et la Première Nation Flying Post sur une grande variété d'aspects environnementaux, sociaux et techniques.

Lors de la planification et de la conception, IAMGOLD a écouté les commentaires et les préoccupations et a intégré des suggestions dans les changements à la conception. Les connaissances et les recommandations exprimées durant le processus de consultation ont abouti à un plan nouveau, supérieur et optimisé. Le projet comporte maintenant une empreinte plus petite et a une incidence environnementale réduite, ainsi qu'une durée de vie durable et plus longue.

« Notre parcours durant les huit dernières années a été instructif et productif. Nos partenaires des Premières Nations ont été clairs et ouverts avec nous dans leurs préoccupations, et nous avons été transparents par rapport à nos intentions. Je suis très fier du travail que nous avons accompli ensemble pour optimiser le projet. Nous avons bâti un cadre conceptuel robuste qui nous guidera tout au long de la durée de vie de Côté Gold.

Des membres de la Première Nation de Mattagami et de la Première Nation Flying Post accompagnés de représentants d'IAMGOLD et de Sumitomo Metal Mining Co. à une cérémonie de l'eau et à un festin en septembre 2019. La cérémonie de l'eau a été organisée en l'honneur du lac Côté et pour souligner le sacrifice fait pour permettre au projet d'aller de l'avant.

« Nous sommes tous enthousiastes de voir ce projet aller de l'avant. Pour IAMGOLD, Côté Gold est un projet transformateur. Pour nos partenaires des Premières Nations, il représente des occasions uniques qui s'étendent sur une longue période », a déclaré Gord Stothart, président et chef de la direction d'IAMGOLD.

« Notre communauté célèbre cette annonce. C'est le résultat de plusieurs années de travaux diligents des deux côtés. Côté Gold aura une incidence positive importante sur les générations futures. Ce projet apporte des occasions considérables en termes de développement des affaires, d'éducation et de formation, et nous sommes ravis de pouvoir les saisir », a indiqué le Chef Chad Boissoneau, Première Nation de Mattagami.

« Depuis la signature de l'ERA en 2019, nous attendions une décision par rapport au projet et nous sommes extrêmement heureux qu'elle ait été prise. Nous avons un dialogue de franchise et de confiance avec IAMGOLD et sommes enthousiasmés par les occasions que ce projet créera pour notre communauté. Nous avons déjà des contrats en place pour les travaux de construction et de préparation du site et sommes impatients de tirer profit de ces occasions », a commenté le Chef Murray Ray, Première Nation Flying Post.

Un des aspects uniques de l'entente entre IAMGOLD et ses partenaires de l'ERA est le plan de gestion et de surveillance socioéconomique. Présenté au congrès de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (PDAC) au début de l'année, ce plan sert de structure pour surveiller les incidences sociales et économiques de la mine sur ses communautés environnantes.

Il a été conçu de concert avec les partenaires de l'ERA d'IAMGOLD, reflétant la nature collaborative et les responsabilités partagées de la gestion des effets socioéconomiques.

Le plan est un document évolutif géré par IAMGOLD et les communautés.

IAMGOLD a un protocole d'entente en place avec la Métis Nation of Ontario (Nation métisse de l'Ontario) et poursuit les négociations en vue d'une entente future.

L'embauche à Côté Gold

IAMGOLD recherche des personnes exceptionnelles qui aimeraient faire les choses différemment. Côté Gold ne sera pas une mine traditionnelle. Bien que notre embauche se concentrera sur les gens qui possèdent des compétences spécialisées et de l'expérience, nous cherchons également des personnes dotées d'une réelle curiosité à l'égard des percées en technologie minière.

Le recrutement de candidats pour des rôles opérationnels au projet Côté Gold se fera selon un processus par étapes. Durant la période de construction (2020 à 2023), la main-d'œuvre sera largement gérée par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et gestion de construction (IAGC) Wood et des sous-traitants.

Le recrutement d'IAMGOLD se concentrera d'abord sur l'équipe de la direction, qui développera et agrandira les différents secteurs du site à mesure qu'ils deviennent opérationnels au fil de la construction.

Les postes directement liés à la phase de construction du projet sont affichés et gérés par l'entrepreneur en IAGC Wood et les sous-traitants qui se sont vu accorder les contrats.

Le projet emploie actuellement environ 40 personnes réparties dans divers bureaux d'IAMGOLD.

À l'automne, IAMGOLD commencera le recrutement des postes de direction. Une fois que la direction sera en place, on pourra se concentrer sur le recrutement pour les postes en opération minière, dont l'affichage commencera à la fin de 2021.

Au début de 2022, les rôles liés à l'usine de traitement commenceront à être affichés. À mesure que différents aspects de la construction sont réalisés et mis en service, de nouveaux rôles seront créés et pourvus. IAMGOLD s'attend à avoir terminé la majorité ou la totalité des embauches d'ici 2023.

Tout au long du processus de recrutement, les types d'emplois affichés comprendront :

- Rôles de supervision
- Ingénierie et géologie
- Divers métiers, y compris ceux d'électricien, de mécanicien de chantier et d'équipement lourd, et de technicien
- Rôles de soutien et de service en environnement, en RH, en TI et en finance.

Lorsqu'elles seront disponibles, les descriptions de ces postes et les instructions pour les postulants se trouveront sur www.iamgold.com/cotegoldcareers (disponible en anglais seulement).

Calendrier d'embauche

Quelles sont les prochaines étapes au site ?

Au début d'août, le projet Côté Gold entamera la phase 1 de la construction, qui devrait durer entre 12 et 14 semaines.

Durant cette période, les tâches suivantes seront effectuées :

- Mise en service et démarrage du camp Chester
- Préparation du terrassement de la zone du camp en vue de sa construction
- Déplacement de poissons dans la zone du parc à résidus
- Construction et mises à niveau des routes.

Il est attendu que 30 à 80 travailleurs seront au site durant cette période. La plupart des travailleurs seront transportés au site par voie routière par les entrepreneurs. Aucun véhicule personnel ou véhicule de visiteur ne sera permis sur le site et aucun stationnement ne sera fourni.

Dans le cadre de nos protocoles stricts liés à la COVID-19, les travailleurs ne pourront pas quitter le site durant leur rotation.

La construction et l'installation permanente du camp commenceront vers la fin de l'automne. Ces tâches sont essentielles à la réussite du projet et aux préparations pour le site de l'usine et pour les entrepreneurs des travaux majeurs de terrassement.

Cet hiver, nous profiterons du froid pour excaver un gisement profond de matière biologique dans la zone du parc à résidus et ferons progresser la zone du site de l'usine. Au printemps 2021, nous entamerons la majeure partie des travaux de construction, y compris la mise en service du camp, les travaux majeurs de terrassement, la gestion de l'eau à l'échelle du site ainsi que la construction de l'usine.

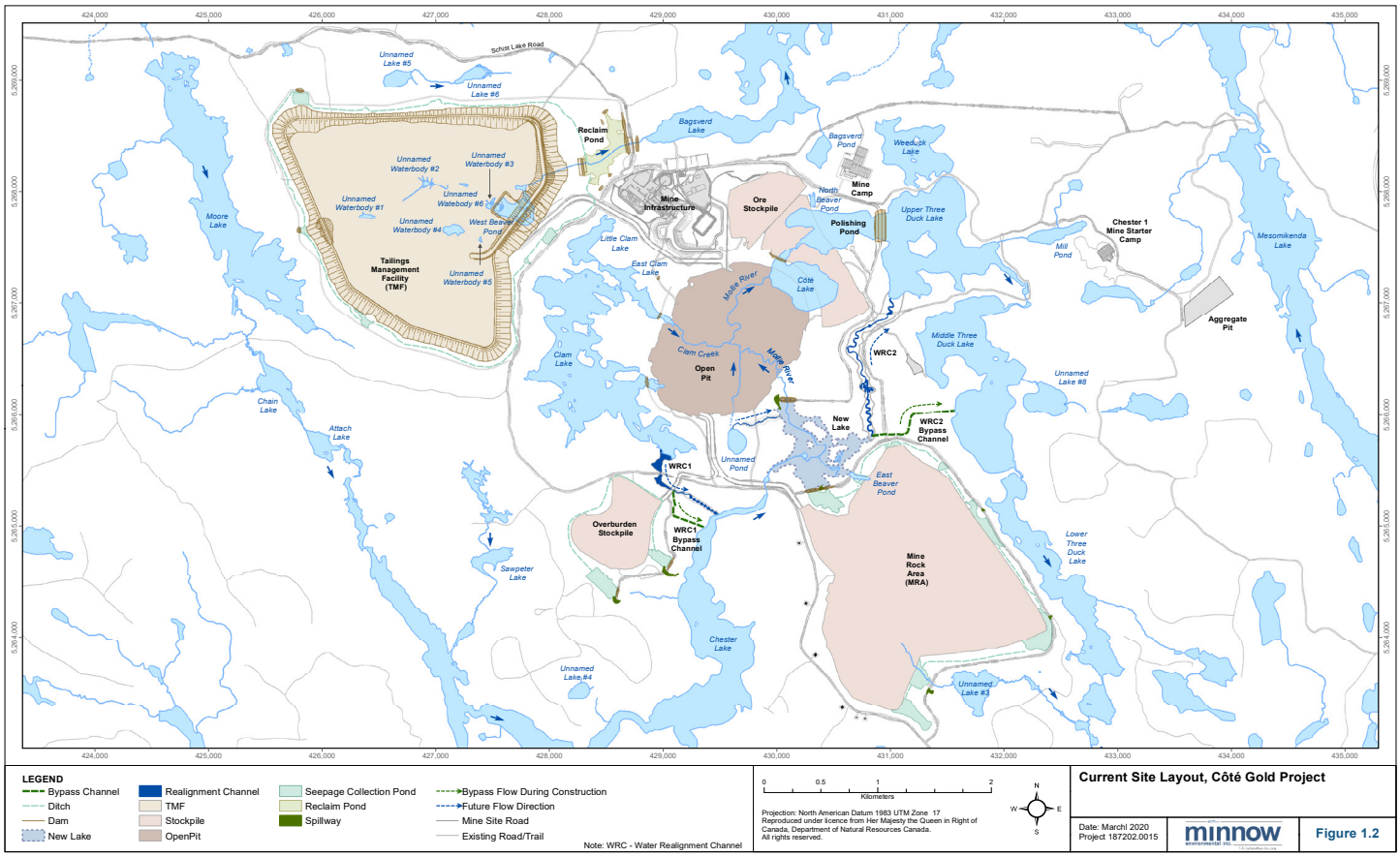

Plan du site du projet Côté Gold montrant la fosse à ciel ouvert, le parc à résidus, l'empilement des stériles et l'usine de traitement.

Protocoles liés à la COVID-19 à Côté Gold

Dans le cadre du commencement de la première phase de la construction, IAMGOLD et Wood PLC mettent en application des protocoles stricts liés à la COVID-19 visant tous les entrepreneurs se rendant au site.

Tous les entrepreneurs doivent avoir un plan de COVID-19 examiné et approuvé avant d'avoir accès au site. Les entrepreneurs sont chargés du transport de leur main-d'œuvre en provenance et à destination du site. Aucun véhicule personnel ou véhicule de visiteur n'est autorisé sur le site et aucun stationnement n'est fourni.

Nos protocoles liés à la COVID-19 comprennent :

- Questionnaire et prise de température avant l'entrée au site
- Points d'imagerie thermique partout sur le site
- Mesures de distanciation physique
- Protocole rigoureux sur le port de masques dans diverses situations
- Multiples points d'hygiène et de lavage des mains sur le site.

Au camp, les équipes des entrepreneurs seront gardées séparées autant que possible.

À mesure que la situation de la COVID-19 évolue, nous nous attendons aussi à modifier nos protocoles pour nous assurer de protéger nos travailleurs et de respecter les règlements du gouvernement ontarien.

Assurer la sécurité de nos travailleurs et communautés est d'une importance capitale. Nous consacrons du temps et des ressources considérables afin de nous assurer que nous exerçons nos activités de la manière la plus sécuritaire possible dans cet environnement difficile.

Nous mettrons en application des protocoles stricts et exigerons que nos entrepreneurs s'y conforment aussi.

De plus amples informations se trouvent sur notre site Web, à la page questions-réponses concernant les protocoles de Côté Gold liés à la COVID-19.

Unité de dépistage de la COVID-19 et personnel chargé du processus de dépistage actuellement en place au site du projet Côté Gold.

Obtention de permis

Avant de pouvoir construire une mine, divers permis sont nécessaires. Le processus d'obtention des permis a débuté en 2018 et demeure en cours.

Côté Gold a récemment reçu l'approbation de la demande qu'elle a déposée pour la modification de l'annexe 2 *du Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants* en vertu de la *Loi sur les pêches* (Canada).

Cette approbation permet au projet de commencer un programme de déplacement de poissons cet été. Cette activité se poursuivra chaque été tout au long de la construction.

Les autres permis qui ont été approuvés comprennent : plan de fermeture, rapport d'étude environnementale sur les lignes de transmission et autorisation de construire, Commission de l'énergie de l'Ontario – décision et ordonnance de modification, permis d'exploitation des ressources forestières (phases 1 et 2), et annexe 2, en sa version modifiée, du *Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants.*

Permis reçus/approuvés

Plan de fermeture
Ligne de transmission
- Rapport d'étude environnementale
- Autorisation de construire

Commission de l'énergie de l'Ontario – décision et ordonnance de modifications

Permis d'exploitation des ressources forestières
- Déboisement – phase 1 (2019)
- Déboisement – phase 2 (2020)

Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants
–Annexe 2 (version modifiée)
- Publication dans la partie II de la Gazette du Canada : 8 juillet 2020

Autorisation par rapport à la *Loi sur les pêches* en vertu du paragraphe 35
- Compensation des pertes d'habitat des poissons

Demandes de permis envoyées

Permis regroupés – catégorie 9
Permis de prélèvement d'eau
- Dénoyage du site de l'usine et d'autres constructions
- Réalignement du lac Clam et de la rivière Mollie
- Eau domestique
- Dénoyage de fosse à ciel ouvert

Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières
- Barrages de base du parc à résidus
- Voie d'accès et de halage
- Réalignement de la rivière Mollie
- Mesures de compensation des pertes d'habitat des poissons (phase 1)

Autorisation environnementale
- Air et bruit
- Dénoyage du site de l'usine et d'autres constructions

Loi sur les eaux navigables canadiennes
- Demande d'approbation d'ouvrages majeurs pour le barrage no 3 du lac Clam
- Reconnexion de Weeduck et canaux de réalignement
- Demande d'approbation d'ouvrages majeurs pour le barrage est de la lagune de finition
- Demande d'approbation d'ouvrages majeurs pour la reconnexion du lac Clam

Demandes de permis à élaborer/envoyer

Autorisation environnementale
- Réseaux d'égouts industriels et traitement des eaux résiduaires domestiques

Alignement de la ligne de transmission

CÔTÉ GOLD

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous à l'adresse cotegold@iamgold.com
Inscrivez-vous à notre liste d'envoi afin de demeurer à l'affût des faits nouveaux touchant le projet et de tous les événements futurs en nous écrivant à l'adresse cotegold@iamgold.com.

This newsletter is also available in English.